

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2023 / 3 / 5VOTE DU  
BUDGET PRIMITIF  
2023DATE DE CONVOCATION  
29 Mars 2023DATE D'AFFICHAGE  
29 Mars 2023EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 18

VOTANTS : 22

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS***du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG***L'an deux mil Vingt Trois, le Cinq Avril à 18 heures 30 minutes,**

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents** : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, CRINCKET Claude, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, HERBAUT Pierrette, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WATTEAU Bernard

**Absents excusés :**

M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric  
Mme LOUNICI Bérengère donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène  
Mme WAQUET Johanne donne pouvoir de vote à M. BUISSE Jean-Louis  
Mme WAUCQUIER Isabelle donne pouvoir de vote à Mme MELI Odette  
M. LLANES David

**Absent :**

**A été nommée secrétaire** : Madame Pascaline DEMOYER

Il est rappelé à l'Assemblée que, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, le référentiel budgétaire et comptable M57 s'applique.

Considérant les éléments présentés relatifs au Budget Primitif pour l'année 2023, il est proposé au conseil municipal d'adopter le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 ci-joint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet de budget primitif pour l'année 2023 tel que ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE